

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

*Paix – Travail – Patrie*

-----  
**MINISTERE DES FINANCES**

-----  
**SECRETARIAT GENERAL**

-----  
**DIVISION DE LA PREVISION**

-----  
**CELLULE DES FINANCES PUBLIQUES**



**REPUBLIC OF CAMEROON**

*Peace – Work – Fatherland*

-----  
**MINISTRY OF FINANCE**

-----  
**GENERAL SECRETARIAT**

-----  
**DEPARTMENT OF FORECAST**

-----  
**PUBLIC FINANCE UNIT**

## **EXECUTION BUDGETAIRE A FIN MARS 2019**

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2019, le budget de l'Etat s'est exécuté dans un contexte marqué au plan international par : (i) le ralentissement de la croissance mondiale enregistré en 2018, en raison principalement de la guerre commerciale entre les États-Unis et leurs partenaires. Selon le FMI, ce ralentissement devrait se poursuivre en 2019 avec un taux de croissance projeté à 3,5% contre 3,7% en 2018 ; (ii) l'échec des négociations sur le BREXIT entre la Grande-Bretagne et l'Union européenne ; (iii) la recrudescence des tensions géopolitiques, qui affectent des pays exportateurs de pétrole majeurs, notamment le Venezuela et l'Iran ; (iii) l'accélération de la croissance en Afrique subsaharienne et la reprise de l'activité économique dans la CEMAC en 2018, avec des perspectives optimistes en 2019 pour ces deux ensembles.

Au plan national, le contexte d'exécution du budget est marqué par : (i) l'amélioration de l'activité économique en 2018, avec un taux de croissance estimé à 4,0% en 2018 contre 3,8% en 2017. Cette dynamique devrait se poursuivre en 2019, où le taux croissance est projeté à 4,2% ; (ii) la promulgation de la loi de finances 2019, avec son cortège de mesures nouvelles en matière fiscale ; (iii) le lancement des négociations d'un APE entre le Cameroun et la Grande-Bretagne ; (iv) le léger recul des cours mondiaux du pétrole en glissement annuel ; (iv) la persistance des problèmes sécuritaires dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ; (v) la poursuite du démantèlement tarifaire des produits en provenance de l'Union européenne.

S'agissant des cours des principaux produits exportés, hormis ceux du cacao, ils sont tous en baisse en glissement annuel. En effet le cours moyen du cacao passe de 2 182,5 dollars la tonne au premier trimestre 2018 à 2 251,8 dollars la tonne au premier trimestre 2019, soit une augmentation de 3,2% entre les deux périodes. Le cours moyen du pétrole se situe à 63,2 dollars le baril, en baisse de 5,4% en rythme annuel. Celui de l'aluminium chute de 42,6% pour s'établir à 1 238,9 dollars la tonne. Les cours des cafés arabica et robusta reculent de 18,3% et 16,2% pour se situer à 99,1 cents/US et 78 cents/US la livre respectivement. Le cours moyen du caoutchouc est de 332,5 cents US/kg, en baisse de 15,3%. Le cours moyen de l'huile de palme est de 472,6 dollars la tonne, en diminution de 24,1% en glissement annuel.

Ce contexte a influencé l'exécution du budget de l'Etat, en termes de mobilisation des ressources budgétaires et d'exécution des dépenses budgétaires. S'agissant de l'analyse de la performance, les ressources mobilisées sont comparées aux objectifs trimestriels, tandis que les dépenses exécutées, qui n'ont pas d'objectifs trimestriels, sont comparées aux prévisions de la loi de finances.

## 1- LES RESSOURCES BUDGETAIRES

**Les ressources budgétaires totales** mobilisées au cours du premier trimestre de l'exercice 2019 s'élèvent à 1 060,5 milliards. Elles diminuent de 45,5 milliards (-4,1%) par rapport au premier trimestre 2018. Cette diminution résulte des emprunts et dons. Par rapport aux 1 161,7 milliards d'objectif trimestriel, le taux de réalisation de ces ressources est de 91,3%. Cette sous réalisation est imputable à la fois aux recettes internes et aux emprunts et dons.

**Les recettes budgétaires internes** ont été recouvrées à hauteur de 777,2 milliards, en augmentation de 44,2 milliards (+6%) par rapport à la même période de l'exercice 2018 où elles se situaient à 733 milliards. Cette hausse s'observe sur les deux grandes rubriques de ces recettes, à savoir les recettes pétrolières et non pétrolières. Le taux de réalisation de ces recettes est de 96,2% par rapport à l'objectif trimestriel fixé à 808 milliards.

**Les recettes pétrolières** se chiffrent à 125,8 milliards à fin mars 2019, en hausse de 30,3 milliards (+31,7%) par rapport à fin mars 2018, du fait de la hausse en glissement annuel de la production pétrolière. Elles comprennent 113,9 milliards de redevance pétrolière SNH et 11,9 milliards d'impôt sur les sociétés pétrolières. Elles enregistrent un taux de réalisation de 140,4% par rapport aux 89,6 milliards de prévision trimestrielle, en raison d'un niveau du cours du baril de pétrole supérieur à celui qui a été retenu dans la loi de finances.

**Les recettes non pétrolières** passent de 637,5 milliards à fin mars 2018 à 651,4 milliards à fin mars 2019, soit une augmentation de 13,7 milliards (+2,2%) entre les deux périodes. Par rapport aux 718,4 milliards de prévision trimestrielle, elles sont en retrait de 67 milliards, soit un taux de réalisation de 90,7%. Cette sous performance s'explique par les sous réalisations des recettes fiscales et non fiscales. Le recouvrement des recettes fiscales a été principalement affecté par les retards dans l'application de certaines mesures nouvelles inscrites dans la loi de finances. Ces mesures concernent, entre autres, notamment les droits d'accises spécifiques sur les boissons gazeuses et sodas importés, les tabacs, ainsi que les vins, whiskies, champagnes et spiritueux, qui devraient rapporter 13 milliards en 2019. La sous réalisation en recettes non fiscales s'explique par l'absence de couverture des recettes affectées au premier trimestre 2019. L'évolution et les réalisations des principales composantes de ces recettes sont données ci-après.

**Les recettes des impôts et taxes** recouvrées au terme du premier trimestre 2019 s'élèvent à 463,4 milliards contre 449,3 milliards au premier trimestre 2018, soit une hausse de 14,1 milliards (+3,1%). Par rapport aux 494,6 milliards attendus au cours du trimestre, elles sont en retrait de 31,2 milliards, soit un taux de réalisation de 93,2%. Cette sous performance est essentiellement due à la sous réalisation des recettes de TVA et des droits d'accises. Parmi les principales composantes, l'IRPP, l'impôt sur les sociétés non pétrolières, et les droits d'enregistrement et du timbre présentent des taux de réalisation supérieurs à 100%.

**Les recettes douanières** se s'établissent à 154 milliards à fin mars 2019 contre 148,5 milliards à fin mars 2018, soit une hausse de 5,5 milliards (+3,7%) en glissement annuel. Par rapport aux 178,8 milliards prévus au premier trimestre 2019, elles sont en retrait de 24,5 milliards, soit un taux de réalisation de 86,1%. Cette sous réalisation est liée à la sous performance des recouvrements des droits de douane et de la TVA à l'importation.

**Les recettes non fiscales** reculent de 5,7 milliards (-14,6%) en rythme annuel et s'établissent à 34 milliards à fin mars 2019. Par rapport aux 45 milliards de prévision trimestrielle, elles sont en retrait de 11 milliards, soit un taux de réalisation de 75,6%.

**Les emprunts et dons** décaissés s'élèvent à 283,3 milliards au premier trimestre 2019 contre 373 milliards au premier trimestre 2018, soit une baisse de 89,7 milliards (-24%) entre les deux périodes. Cette baisse résulte du recul des prêts et dons projets, ainsi que des appuis budgétaires qui ont connu un décalage dans leur programmation. Les emprunts et dons présentent un taux de réalisation de 76,6% par rapport aux 353,7 milliards de prévision trimestrielle.

**Tableau 1 : Mobilisation des ressources budgétaires à fin mars 2019**

(En milliards de FCFA, sauf précision contraire)

RUBRIQUES	L.F.I. 2019 (a)	janv-mars 19	janv-mars 19	janv-mars 18	Ecart (e)=(c-b)	Taux de	Variation	
		Prévisions (b)	Réalisations (c)	Réalisations (d)		Réalisation (c/b) (%)	(c/d) (abs)	(c/d) (%)
<b>A- RECETTES INTERNES</b>	<b>3529,5</b>	<b>808,0</b>	<b>777,2</b>	<b>733,0</b>	<b>-30,8</b>	<b>96,2</b>	<b>44,2</b>	<b>6,0</b>
<b>I-Recettes pétrolières</b>	<b>450,0</b>	<b>89,6</b>	<b>125,8</b>	<b>95,5</b>	<b>36,2</b>	<b>140,4</b>	<b>30,3</b>	<b>31,7</b>
1-Redevance SNH	358,5	89,6	113,9	88,6	24,3	127,1	25,3	28,6
2- IS pétrole	91,5	0,0	11,9	6,9	11,9	-	5,0	72,5
<b>II- Recettes non pétrolières</b>	<b>3079,5</b>	<b>718,4</b>	<b>651,4</b>	<b>637,5</b>	<b>-67,0</b>	<b>90,7</b>	<b>13,9</b>	<b>2,2</b>
<b>1- Recettes Fiscales</b>	<b>2899,5</b>	<b>673,4</b>	<b>617,4</b>	<b>597,8</b>	<b>-56,0</b>	<b>91,7</b>	<b>19,6</b>	<b>3,3</b>
<b>a- Recettes des impôts et taxes</b>	<b>2058,0</b>	<b>494,6</b>	<b>463,4</b>	<b>449,3</b>	<b>-31,2</b>	<b>93,7</b>	<b>14,1</b>	<b>3,1</b>
dont - IRPP	292,0	66,2	78,6	63,6	12,4	118,7	15,0	23,6
- TVA	864,0	160,4	120,6	139,4	-39,8	75,2	-18,8	-13,5
- IS non pétrole	360,0	133,4	143,3	124,6	9,9	107,4	18,7	15,0
- Droits d'accises	215,0	59,2	49,7	52,7	-9,5	84,0	-3,0	-5,7
- Droits d'enreg.et timbre	117,5	25,4	25,4	22,3	0,0	100,0	3,1	13,9
- TSPP	130,0	33,0	32,0	31,8	-1,0	97,0	0,2	0,6
<b>b- Recettes douanières</b>	<b>841,5</b>	<b>178,8</b>	<b>154,0</b>	<b>148,5</b>	<b>-24,8</b>	<b>86,1</b>	<b>5,5</b>	<b>3,7</b>
dont - Droit de douane import.	358,4	76,2	66,4	66,3	-9,8	87,1	0,1	0,2
- TVA import.	373,7	79,9	63,3	68,0	-16,6	79,2	-4,7	-6,9
- Droits d'accises import.	46,5	9,0	13,6	4,1	4,6	151,1	9,5	231,7
- Droits de sortie	43,6	10,6	7,7	7,8	-2,9	72,6	-0,1	-1,3
<b>2- Recettes non fiscales</b>	<b>180,0</b>	<b>45,0</b>	<b>34,0</b>	<b>39,7</b>	<b>-11,0</b>	<b>75,6</b>	<b>-5,7</b>	<b>-14,4</b>
<b>B- EMPRUNTS ET DONNS</b>	<b>1321,0</b>	<b>353,7</b>	<b>283,3</b>	<b>373,0</b>	<b>-70,4</b>	<b>80,1</b>	<b>-89,7</b>	<b>-24,0</b>
- Prêts projets	588,0	147,0	137,2	180,3	-9,8	93,3	-43,1	-23,9
- Dons	79,0	19,0	8,3	14,6	-10,7	43,7	-6,3	-43,2
- Prêts FMI	86,0	21,5	0,0	0,0	-21,5	0,0	0,0	-
- Appuis budgétaires	243,0	110,0	0,0	118,1	-110,0	0,0	-118,1	-
- Emission des titres publics	260,0	40,0	137,8	60,0	97,8	344,5	77,8	129,7
- Emprunts bancaires	65,0	16,3	0,0	0,0	-16,3	0,0	0,0	-
<b>TOTAL RECETTES BUDGETAIRES</b>	<b>4850,5</b>	<b>1161,7</b>	<b>1060,5</b>	<b>1106,0</b>	<b>-101,2</b>	<b>91,3</b>	<b>-45,5</b>	<b>-4,1</b>

Source : MINFI/DP

## 2- LES DEPENSES BUDGETAIRES

Les dépenses budgétaires totales base ordonnancements se chiffrent à 902,8 milliards à fin mars 2019 contre 985,2 milliards à fin mars 2018, soit une diminution de 82,4 milliards (-8,4%) entre les deux périodes. Cette diminution s'observe essentiellement au niveau des dépenses d'investissement, qui chutent suite au retour au rythme normal de décaissement après l'accélération induite en 2018 par les chantiers de la CAN. Elles présentent un taux d'exécution de 18,6% par rapport aux 4 850,5 milliards prévus dans la loi de finances pour l'exercice 2019.

**Les dépenses courantes** baissent de 14,7 milliards (-3,2%) en rythme annuel pour se situer à 438,3 milliards à fin mars 2019. Par rapport aux 2 465,5 milliards prévus pour

l'année, elles enregistrent un taux d'exécution de 17,8%. L'évolution et les réalisations des principales rubriques des dépenses courantes sont données ci-dessous.

**Les dépenses de personnel** baissent de 20,7 milliards (-8%) et s'établissent à 238,5 milliards au premier trimestre 2019. Par rapport aux 1 058,2 milliards de prévision annuelle, leur taux d'exécution est de 22,5%.

**Les dépenses de biens et services** régressent de 6,1 milliards (-5,8%) en glissement annuel et s'élèvent à 98,7 milliards à fin mars 2018. Le taux d'exécution de ces dépenses est de 12,2% par rapport aux 811,6 milliards d'objectif annuel.

**Les dépenses de transferts et pensions** se chiffrent à 101,1 milliards au terme du premier trimestre 2019, en hausse de 12,1 milliards (+13,6%) par rapport à la même période de l'exercice précédent. Comparativement aux 595,7 milliards prévus pour l'année, le taux d'exécution de ces dépenses est de 17%.

**Les dépenses d'investissement** s'élèvent à 189 milliards à fin mars 2019 contre 332,4 milliards à fin mars 2018, soit une baisse de 143,4 milliards entre les deux périodes, due à la fois aux dépenses sur financements extérieurs et aux dépenses sur ressources propres. Par rapport aux 1 327,6 milliards de prévision annuelle, ces dépenses affichent un taux d'exécution de 18%. L'évolution et les réalisations des principales composantes des dépenses d'investissement sont présentées ci-après.

**Les dépenses d'investissement sur ressources propres** s'élèvent à 38,7 milliards à fin mars 2019 et reculent de 103,7 milliards (-72,8%) en rythme annuel. Par rapport à la prévision annuelle fixée à 670,6 milliards, leur taux d'exécution de 14,2%.

**Les dépenses d'investissement sur financements extérieurs** sont de 145,5 milliards à fin mars 2019 et diminuent de 37,5 milliards (-20,5%). Par rapport aux 617 milliards prévus pour l'exercice 2019, leur taux d'exécution est de 23,6%.

**Les dépenses de restructuration** s'élèvent à 4,8 milliards à fin mars 2019 contre 7 milliards à la même période de l'exercice 2018. Elles enregistrent un taux d'exécution de 12% par rapport à la loi de finances.

### **Le service de la dette publique**

Le service de la dette publique au premier trimestre 2019 s'élève à 188,5 milliards, en augmentation de 26 milliards (+16%) en glissement annuel. Il affiche un taux d'exécution de 17,8% par rapport à la loi de finances. Le service effectif de la dette extérieure se chiffre à 106,2 milliards, tandis que les paiements au titre de la dette intérieure se situent à 32 milliards.

### **3- SOLDES BUDGETAIRES DE BASE**

Au terme du premier trimestre de l'exercice 2019, reflétant les recettes et dons encaissés et les dépenses exécutées, le solde primaire se situe 52,7 milliards. Le solde primaire non pétrolier s'établit à -73,1 milliards.

**Tableau 2 : Exécution des dépenses budgétaires à fin mars 2019**  
(En milliards de FCFA, sauf précision contraire)

<i>RUBRIQUES</i>	<b>L.F.I.</b> <b>2019</b> <b>(a)</b>	<b>janv-mars 19</b> <b>Réalisations</b> <b>(b)</b>	<b>janv-mars 18</b> <b>Réalisations</b> <b>(c)</b>	<b>Taux de</b> <b>Réalisation</b> <b>(b/a) (%)</b>	<b>Variation</b>	
					<b>(c/b)</b> <b>(abs)</b>	<b>(c/b)</b> <b>(%)</b>
<b><i>DEPENSES</i></b>						
<b><i>I-Dépenses courantes</i></b>	<b>2465,5</b>	<b>438,3</b>	<b>453,0</b>	<b>17,8</b>	<b>-14,7</b>	<b>-3,2</b>
Dépenses de personnel	1058,2	238,5	259,2	22,5	-20,7	-8,0
Dépenses de Biens & Services	811,6	98,7	104,8	12,2	-6,1	-5,8
Transferts et pensions	595,7	101,1	89,0	17,0	12,1	13,6
<b><i>II- Dépenses d'investissement</i></b>	<b>1327,6</b>	<b>189,0</b>	<b>332,4</b>	<b>14,2</b>	<b>-143,4</b>	<b>-43,1</b>
Sur financements extérieurs	617,0	145,5	183,0	23,6	-37,5	-20,5
Sur ressources propres.	670,6	38,7	142,4	5,8	-103,7	-72,8
Dépenses de restructuration	40,0	4,8	7,0	12,0	-2,2	-31,0
<b><i>III- Dépenses diverses à régulariser</i></b>	<b>0,0</b>	<b>87,0</b>	<b>37,2</b>	<b>-</b>	<b>49,8</b>	<b>133,9</b>
<b><i>IV- Service de la dette publique</i></b>	<b>1057,4</b>	<b>188,5</b>	<b>162,6</b>	<b>17,8</b>	<b>26,0</b>	<b>16,0</b>
Dette extérieure	461,0	101,5	112,8	22,0	-11,3	-10,0
Dette intérieure	596,4	87,0	49,8	14,6	37,2	74,7
dont - Amortissement du principal	445,0	26,3	15,4	5,9	10,9	70,6
- Remboursement crédits de TVA	100,0	18,0	18,0	18,0	0,0	0,0
- Arriérés intérieurs	0,0	0,0	11,2	-	-11,2	-100,0
<b><i>TOTAL DEPENSES BUDGETAIRES</i></b>	<b>4850,5</b>	<b>902,8</b>	<b>985,2</b>	<b>18,6</b>	<b>-82,4</b>	<b>-8,4</b>

Source : MINFI/DP